

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE FRASERVILLE.

(On nous prie de reproduire la lettre suivante.)

Mon cher confrère.

Les médecins du district de Kamouraska se sont réunis jeudi, le 24 juillet dernier, à l'hôtel Commercial, de cette ville dans le but de fonder une société médicale du district. Ces sociétés se forment dans toutes les parties de la province, et nous qui sommes placés dans un des plus beaux districts, nous ne pouvons pas raisonnablement nous laisser devancer par nos confrères des autres divisions.

Les avantages de ces sociétés sont indiscutables tant au point de vue de la profession en général, qu'au point de vue des médecins pratiquants en particulier.

En effet, si nos droits et nos privilèges sont mis de côté avec tant de facilité par les législateurs ; si les lois judiciaires nous protègent d'une façon si illusoire, c'est que nous ne sommes pas un corps assez compact et assez uni.

Les associations médicales sont de nature à resserrer les liens d'amitié et de confraternité qui doivent exister entre les membres d'une si belle et si noble profession que la nôtre ; et appelées à faire cesser les discussions malheureusement trop nombreuses qui existent entre les confrères d'un même district ; elles stimulent aussi le goût des études et des connaissances nouvelles, et à ce point de vue sont aussi utiles aux pauvres malades qu'aux médecins eux mêmes.

En tous cas, le bureau de direction de notre société a été formé comme suit :

Président : Dr J. F. Langlais, Trois-Pistoles ;